

**SACD**

LE MAGAZINE

Automne • 2013

AUTOMNE 2013  
**MOI  
JEUNE  
AUTEUR  
DE THÉÂTRE**

AUTOMNE 2013

**MOI  
JEUNE**

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET  
COMPOSITEURS DRAMATIQUES

# sommaire | n°164



- 3** **Édito**  
par Jacques Fansten
- 4-5** **La tribune**  
de Pascal Rogard

## DOSSIER

### MOI, JEUNE AUTEUR DE THÉÂTRE

- **7** Nicolas Billon, *La Chanson de l'éléphant*  
Un concentré de « premières fois »
- **8** Benoît Moret, *À flanc de colline*  
Du jeu à l'écriture
- **7** Sébastien Blanc et Nicolas Poiret, *Même pas vrai!*  
Premières planches pour un quatre mains

- 10-11** **Festivals**  
Ils ont 30 ans cette année !
- 12-13** **Services aux auteurs**  
Un pas de plus vers la dématérialisation  
des services SACD
- 14-15** **Cinéma**  
Gallienne se met à table
- 16** **Rendez-vous**  
Le rideau se lève sur *Mots en scène*
- 17** **International**  
La gestion collective et la SACD : une source  
d'inspiration pour les scénaristes indiens
- 18-19** **Rencontre**  
Antoinette Rychner,  
lauréate du Prix SACD Francophonies
- 20-21** **Agenda**  
Des festivals  
Des spectacles
- 22** **Soutiens Action culturelle**  
Fonds SACD

→ [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)

Rejoignez-nous  
aussi sur

facebook



Android®

Plus d'infos ?  
Scannez notre flashcode  
avec votre téléphone mobile

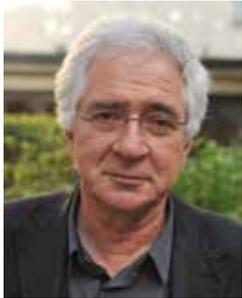


iPhone®

# édito

## *Nous avons attendu si longtemps...*

Photo : LN Photographers



**JACQUES FANSTEN,**  
PRÉSIDENT DE LA SACD

Depuis des décennies, nous demandons une Loi d'Orientation sur le Spectacle Vivant. Parce qu'il faut qu'un cadre légal organise et régule ce secteur de la culture comme c'est le cas pour la plupart des autres domaines culturels dans notre pays. Enfin une telle loi devrait voir le jour.

On nous promet qu'elle sera présentée au Parlement au premier semestre 2014. Mais, disons-le franchement, le projet de texte qui commence à circuler nous déçoit. S'il doit se borner à un catalogue de bonnes intentions, voire à quelques louables vœux pieux qui risquent de ne rien changer, était-ce bien la peine d'attendre aussi longtemps ?

Bien sûr, nous savons qu'une «Loi d'Orientation» ne peut pas énumérer les mesures pratiques ni structurer le concret : ce sera le rôle des décrets d'application. Mais le sens de ces décrets doit être induit dans la loi. Pour le moins, elle devrait fixer clairement le cap et donner des repères pour mener une vraie politique. Il faut qu'elle définisse des priorités et des objectifs vérifiables.

Ce n'est pas encore le cas. Le projet actuel est trop timide. Il nous semble insuffisant sur au moins 5 de ces priorités, qui bien sûr sont citées mais de façon trop floue et trop timorée :

- Une politique du spectacle vivant doit se donner pour premier enjeu **la promotion et la défense de la création contemporaine**. Toute institution publique doit avoir des obligations vis à vis des auteurs vivants, notamment francophones, par exemple en pratiquant une politique de commandes. En matière d'audiovisuel, tous les intervenants ont des quotas à respecter, pourquoi cela ne se pratique-t-il pas pour le spectacle vivant ?
- Il faut inventer des mécanismes pour **améliorer la diffusion des œuvres**. Aujourd'hui les spectacles circulent trop peu. Il faut définir des règles qui corrigent cette tendance. À ce propos, il faut aussi ouvrir des passerelles entre le public et le privé.

- Il faut assurer **une véritable transparence de l'ensemble du secteur**. Il est prévu dans le projet qu'un rapport annuel soit remis aux parlementaires, c'est insuffisant. Ces bilans doivent être publics, consultables, vérifiables. L'état du financement et du fonctionnement du spectacle vivant doit être clairement connu. Pourquoi ne pas parler de billetterie centralisée, comme cela se pratique sans difficulté depuis bien longtemps pour le cinéma ? De même, il faut mieux définir l'articulation entre les interventions nationales, régionales et locales. Le seul moyen d'assurer l'efficacité d'une politique est que la transparence soit totale et indiscutable.

- Il faut faire **des choix volontaristes pour que la diversité du secteur soit à l'image de la diversité de la société française**. Cela concerne les textes, les intervenants et les directions. Cela concerne la place des femmes, sur laquelle des progrès timides sont enfin en cours, mais pas seulement. C'est cette diversité indispensable qui garantira la vitalité de la création.

- Il faut **associer, beaucoup plus qu'aujourd'hui, les artistes et les auteurs** à la vie des établissements labellisés de création, de production et de diffusion.

Aucun de ces sujets n'exige autre chose qu'une volonté politique.

Dans les débats récents, nous nous sommes collectivement battus, notamment face à la Commission européenne, pour protéger et garantir l'exception culturelle, c'est à dire pour le droit de chaque peuple d'avoir une politique autonome en matière de culture. Nous avons gagné, au moins provisoirement. C'est donc le moment d'être fermes pour obtenir un véritable cadre législatif qui permette, chez nous, une véritable diversité culturelle.

# TVA sur les revenus des auteurs : une hausse malvenue



Photo : Agence Enquerrand

PAR **PASCAL ROGARD**,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un arbre qui cache la forêt.

En l'occurrence, la baisse annoncée par le gouvernement de la TVA sur les billets de cinéma masque mal la remontée des taux pour d'autres biens et services culturels, à commencer par les rémunérations des auteurs et la télévision payante.

Il faut évidemment se réjouir de l'effort effectué par le gouvernement pour baisser de 10 % à 5 % le taux de la TVA applicable aux billets de cinéma. Le statu quo aurait été néfaste, tant en termes d'accès à la culture que pour l'économie de la création et de sa diffusion.

N'oublions pas qu'après avoir atteint des sommets, la fréquentation en salles connaît un recul significatif qu'une hausse des tarifs, poussés par l'augmentation de la TVA, aurait encore accéléré. Au regard de l'exemple espagnol où la fréquentation en salles s'est effondrée depuis le passage de la TVA à 21 %, le risque était loin d'être théorique car les salles de cinéma françaises, hors TVA, sont déjà soumises à une taxe de 11% (la taxe spéciale additionnelle) prélevée au profit du CNC.

Mais, ce coin de ciel bleu, qui devra encore être confirmé par les parlementaires lors

du vote de la loi de finances, ne fera pas le printemps, ni pour les auteurs ni pour la création qui doivent toujours composer avec des gouvernements dont la hausse de la TVA est le péché mignon.

En 2010, nous nous étions déjà fortement mobilisés. Nous en avons appelé au président de la République d'alors, Nicolas Sarkozy, pour éviter une augmentation à 19,6 % de la TVA sur les abonnements à la télévision payante qui aurait pénalisé le financement de la création comme les rémunérations des auteurs.

## De 7 à 10 %

Une avancée dont l'obtention fut assombrie par la hausse générale et simultanée de la TVA sur les activités culturelles passant de 5,5 % à 7 %. La fiscalité culturelle est

*Rien ne justifie que les créateurs se retrouvent soumis à une mesure dont les effets se rapprocheraient d'une hausse de la CSG*

à nouveau marquée par des prévisions de hausse au 1<sup>er</sup> janvier 2014 de la TVA sur les abonnements à la télévision payante et les rémunérations des auteurs avec un passage du taux de 7 % à 10 %. Il y a de quoi être inquiet et incompréhensif !

Alors que la France s'est encore illustrée dans la défense de l'exception culturelle au printemps dernier pour empêcher la Commission européenne de brader les politiques culturelles dans les négociations commerciales avec les Etats-Unis, cette volonté d'augmenter fortement la TVA applicable aux abonnements à la télévision payante et aux droits d'auteur n'est pas cohérente.

Le discours sur la construction d'un acte 2 de l'exception culturelle peut en effet difficilement se conjuguer avec une hausse de la taxation des activités culturelles.

À l'évidence, il s'agirait inévitablement d'un affaiblissement de la parole de la France en Europe qui rendrait inaudible ses discours pour faire émerger une nouvelle ambition culturelle en Europe et pour établir une fiscalité spécifique pour les biens culturels sur les réseaux numériques.

## Inégalités

Elle introduirait également des inégalités peu compréhensibles dans la mesure où l'auteur d'un livre ou d'un film serait soumis à une TVA à 10 % alors que ce même livre ou film serait vendu à un taux de 5 %. Elle aurait aussi pour conséquence notoire de conduire à une diminution des revenus des auteurs

et à une perte de leur pouvoir d'achat, tant il est probable que les entrepreneurs intègrent cette hausse sans augmenter dans leurs budgets l'enveloppe allouée aux droits d'auteurs. Dans cette hypothèse, la hausse de la TVA pourrait provoquer une perte de rémunération d'environ 4 % pour des auteurs, dont une très forte majorité ne roule pas sur l'or. Les chiffres 2012 de la SACD en attestent : 76 % d'entre eux ont touché moins de 5000 € annuels de droits d'auteurs et 88,1 % ont perçu moins de 10000 € annuels.

Nous ne pensons pas qu'il soit juste que les ressources des auteurs soient fina-

lement impactées par le financement du pacte de compétitivité, qui a pourtant exclu explicitement toute mesure relative aux revenus. Rien ne justifie que les créateurs se retrouvent ainsi soumis à une mesure dont les effets se rapprocheraient d'une hausse de la CSG.

### **La hausse de la TVA sur la télévision payante est tout aussi inquiétante**

Dans la compétition inégale que livre Canal+ à BeIN Sport dont les moyens sont quasiment illimités car ne reposant pas sur un équilibre économique, il paraît peu envisageable que la chaîne payante puisse accroître ses tarifs. Ce qui serait prélevé au titre de la TVA serait amputé des assiettes qui servent à calculer la rémunération des auteurs, le financement de la création audiovisuelle et cinématographique ainsi que le CNC. Quand bien même, elle répercuterait la hausse de la TVA sur le prix de l'abonnement, elle encourrait le risque de voir fondre son parc d'abonnés, provoquant par là même une baisse de son chiffre d'affaires et là encore, une diminution des rémunérations versées aux auteurs et à la création.

Bref, les promesses électorales s'envolent et la sanctuarisation du secteur culturel tant pour la partie recettes du budget que pour les dépenses n'aura été qu'une illusion de campagne.

### **■ Système actuel de fiscalité spécifique pour la culture, avec 3 taux de TVA :**

- **2,1%** pour la contribution à l'audiovisuel public, les recettes réalisées pour les entrées des premières représentations théâtrales d'œuvres dramatiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques, pour les ventes, commissions et courtages portant sur les publications de presse
- **5,5%** pour les livres, y compris leur location, sur tout type de support physique, y compris ceux fournis par téléchargement ; pour les théâtres, chansonniers, cirques, concerts, spectacles de variétés
- **7%** pour les billets de cinéma, de musées, les abonnements à la télévision, les droits d'auteurs, la vente d'œuvres d'art, les entrées dans les parcs à thème culturel...

### **■ Pour 2014, le Parlement a d'ores et déjà voté un nouveau système avec 3 taux de TVA :**

- **2,1%** avec des bénéficiaires inchangés
- **5%** : les mêmes bénéficiaires que ceux qui bénéficiaient du taux à 5,5% + les billets du cinéma, si la décision du Gouvernement est confirmée par le Parlement
- **10%** pour les services et biens qui étaient assujettis à un taux de 7% (sauf le cinéma)

→ Les billets de cinéma passeraient donc de 7% à 5% de TVA au lieu de passer à 10%.

## SPECTACLE VIVANT

# Moi, jeune auteur de théâtre

En cette rentrée, plusieurs nouveaux auteurs sont à l'affiche de théâtres privés. De l'écriture à la création sur scène, quand le chemin se fait ; focus sur quelques parcours.

Voir sa pièce créée, jouée sur scène par des comédiens en chair et en os, tel est bien entendu le rêve de nombreux jeunes auteurs de théâtre. La route pour y arriver est réputée longue et difficile, semée d'embûches, de délais parfois interminables, sans garantie de résultats. Si l'on entend parfois les directeurs de théâtre dire qu'ils sont à la recherche de nouveaux auteurs sans toujours y parvenir, on entend également souvent les auteurs regretter l'absence de prise de risques.

Faire vivre un lieu de théâtre n'est pas aisé et, d'une manière ou d'une autre, il faut remplir sa salle. Produire un jeune auteur représente un engagement financier, sans garantie de recettes. D'où, parfois, le sentiment que tout « ronronne », avec une grande majorité de spectacles déjà rôdés, écrits par des auteurs ayant déjà fait leurs preuves.

Pourtant, ici ou là, des noms d'auteurs nouveaux font leur apparition sur les affiches. Petit à petit, le chemin se fait pour un certain nombre d'entre eux, des projets aboutissent, des producteurs et des directeurs de théâtre s'engagent sur la création de nouvelles pièces, de textes jamais joués, écrits par des auteurs en devenir. Certains sont passés par le jeu, la comédie, le café-théâtre, d'autres se sont très vite consacrés à l'écriture... Focus sur quelques parcours d'auteurs qui sont joués pour la première fois au théâtre en cette nouvelle saison.

Par Caroline Collard



---

# La Chanson de l'éléphant

---

De Nicolas Billon, au Théâtre du Petit Montparnasse, Paris (jusqu'au 27 octobre)

**UN CONCENTRÉ DE « PREMIÈRES FOIS »**

---



© Trish Lindström

**NICOLAS BILLON** a grandi entre Ottawa, Paris et Montréal. Sa première pièce *The Elephant Song* s'est jouée au Stratford's Studio Theatre en 2004. L'année suivante le théâtre produit sa deuxième pièce, *The Measure of Love*. Il adapte ensuite plusieurs oeuvres classiques tandis que son texte *Greenland* est joué au New York Fringe Festival en 2011. En 2012 *Iceland* reçoit le Prix du public et celui de la meilleure pièce au SummerWorks Festival. Il écrit en parallèle pour le cinéma et ses deux courts-métrages ont déjà été récompensés dans le circuit des festivals spécialisés.

**Votre pièce est créée en France pour la première fois. Comment est-ce arrivé ?**

La création en France de *La Chanson de l'éléphant* est une histoire en soi. En janvier 2012, le metteur en scène français Bruno Dupuis est de passage à Montréal. Par intérêt et curiosité, il

achète cinq pièces québécoises dans une librairie de livres usagés - dont *La Chanson de l'éléphant*. Quelques semaines plus tard, je reçois un coup de fil de Bruno : il a eu un coup de cœur pour la pièce et me confirme sa ferme intention de la monter à Paris. Je me pince encore chaque fois que je raconte cette histoire !

**Comment avez-vous travaillé avec le théâtre et le metteur en scène français ? Y a-t-il eu un gros travail d'adaptation ?**

Une des différences les plus frappantes entre le Canada et l'Europe, c'est le temps accordé aux répétitions. Au Canada, on peut s'estimer chanceux d'avoir trois semaines de répétition (en moyenne, c'est deux et demi). En Europe, c'est davantage six ou sept semaines. Un luxe ! Quant à l'adaptation, quelques retouches ont été faites pour remplacer certaines expressions locales, mais c'est à peu près tout.

**En tant que « jeune auteur » de théâtre, quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confronté pour être joué ? Au Canada ? Et, en France, de votre expérience personnelle, qu'en diriez-vous ?**

Je crois comprendre qu'en France, il est tout aussi difficile d'être lu qu'au Canada. Les théâtres et les agents reçoivent des centaines de pièces par année... Et donc ils ne vont pas spontanément miser sur des auteurs inconnus. La version anglaise de *The Elephant Song* est arrivée au directeur du festival de Stratford par l'intermédiaire d'un acteur, et c'est sans doute pour cela qu'il l'a lue rapidement. Disons que la chance m'a souri - et je m'en réjouis, bien évidemment !

**BRUNO DUPUIS, metteur en scène de *La Chanson de l'éléphant***

« Tout a commencé le jour où j'ai trouvé, par un pur hasard, le texte de Nicolas Billon sur l'étagère de « littérature québécoise » d'un brocanteur à Montréal. Pour la modique somme de 2 dollars, j'ai découvert ce texte et ce fut une vraie rencontre. C'est le texte de Nicolas qui m'a donné envie de passer à ma première mise en scène de théâtre (NDLR, Bruno Dupuis avait jusqu'alors travaillé comme directeur de casting et scénariste). Après avoir obtenu son accord, j'ai commencé par penser au casting. J'avais Pierre Cassignard en tête dès le départ. Pour le rôle de Michael, j'ai organisé des lectures avec de jeunes comédiens. La stature de Jean-Baptiste Maunier, le contraste entre son physique angélique et ce qu'il pouvait dégager d'inquiétant, voire de diabolique m'ont tout de suite convaincu pour le rôle. Une fois le casting constitué - nous étions alors en mai - nous avons monté la production (avec Arnaud Lemaire dont c'était la première production en théâtre). Puis, grâce au directeur du Théâtre des Mathurins, Stéphane Engelberg, nous avons organisé une lecture en octobre 2012. Une bonne dizaine de directeurs de théâtre ont fait le déplacement et le Petit Montparnasse s'est immédiatement manifesté pour nous proposer de créer la pièce en septembre 2013. Pour nous c'était la salle idéale, celle dont nous rêvions au démarrage du projet. Dans cette aventure, tout est allé de soi. Nous avions une bonne étoile au-dessus de nous, probablement ! C'était une première fois pour Nicolas en tant qu'auteur joué en France, pour moi en tant que metteur en scène, pour Jean-Baptiste sur les planches, pour Arnaud en production...

Il faut donc rendre hommage à Myriam Feune de Colombi et Bertrand Thamin du Petit Montparnasse qui nous ont vraiment accordé leur confiance. Aujourd'hui l'accueil fait à la pièce semble favorable, nous en sommes tous très heureux ! »

## À flanc de colline

De Benoît Moret, au Théâtre Tristan Bernard, Paris (jusqu'au 30 novembre)

### DU JEU À L'ÉCRITURE



© SACD

Après un passage au cours Jean Périmony de 2004 à 2007, **BENOÎT MORET** intègre la Comédie des Trois Bornes en septembre 2007. Il y joue successivement des pièces de Georges Feydeau, Florence Savignat, Jean Franco, Maxime Lepelletier. Il joue ensuite au Point Virgule, au Palais des Glaces, au Théâtre 13, au Lucernaire, au Splendid et à la Comédie de Paris avant d'intégrer l'Atelier de Pierre Palmade - devenu Troupe à Palmade -, dans lequel il aborde l'écriture. *À flanc de Colline* est sa première pièce en tant qu'auteur.

envie de le jouer ! Le rôle tenu par Caroline Maillard s'est ajouté par la suite, après m'être rendu compte, à la suite de plusieurs ré-écritures, que cela fonctionnerait mieux avec un quatrième personnage et qu'il manquait une touche féminine à l'ensemble. Je suis parti d'une envie de décrire les relations existant entre plusieurs personnalités, avec une vocation de comédie bien entendu, puisque c'était mon envie de base. J'ai construit une histoire à partir de cela. Ce n'est pas forcément un cheminement traditionnel pour écrire une pièce, j'en conviens...

#### Comment s'est effectué le passage de l'écriture aux planches ?

J'ai passé la pièce à Pascal Guillaume (Ki m'aime me suive), le producteur des spectacles de Pierre Palmade et de ceux de l'Atelier. Il avait également produit la pièce *Mission Florimont* dans laquelle j'avais joué. Je lui ai donné une version brute, première. Il a tout de suite été intéressé et nous sommes partis là-dessus. Les choses se sont faites très simplement en fait. Le gros travail a ensuite résidé dans la réécriture, les lectures, comprendre ce qui fonctionnait, ce qui ne fonctionnait pas, trouver la meilleure formule... Un travail qui a duré un an, voire un an et demi. Une fois la version aboutie, nous avons cherché des salles de 400 à 500 places et c'est finalement le Théâtre Tristan Bernard qui a très vite été partant. Un hasard qui m'a donc fait retrouver ce lieu une nouvelle fois. Le metteur en scène, Julien Sibre est arrivé lui aussi assez rapidement, juste après que Pascal a accepté de produire le spectacle.

#### Quel effet cela fait de voir sa première pièce jouée ?

Me retrouver sur scène à jouer la pièce que j'ai écrite avec ces comédiens-là et dans ce théâtre-là... C'est juste le bon moment mais je ne réalise pas encore très bien ! Je crois en revanche que j'aurais eu beaucoup de mal à ne pas jouer dedans, à lâcher complètement. Il m'a semblé normal de déléguer la mise en scène à quelqu'un qui l'a bien sûr fait mieux que je n'aurais su le faire mais lâcher complètement la pièce et juste venir le jour de la Première sans avoir été dedans les semaines précédentes, sans avoir vécu cela de l'intérieur, je pense que je n'aurais pas pu ! Mon métier de départ est quand même d'être comédien ; il se trouve que j'écris de plus en plus et que cela se passe bien mais mon plus grand plaisir est aussi de jouer. Pour cette première pièce, je ne voyais pas les choses autrement en tout cas...

#### Comment l'écriture est-elle arrivée dans votre vie d'acteur ?

Lorsque j'ai suivi le cours Jean Périmony - au théâtre Tristan Bernard... déjà! - j'ai pu suivre une petite formation d'écriture, me familiariser avec quelques exercices. Après la sortie du cours, j'ai beaucoup joué dans les cafés-théâtres parisiens, comme mes camarades sortis de cours la même année. Nous jouions en troupe. Puis, après avoir passé une audition, je suis entré dans l'Atelier de Pierre Palmade - devenu Troupe à Palmade -, en 2010 ; c'est là que je me suis mis à vraiment écrire et que j'y ai pris gout. J'ai passé du temps à travailler avec Pierre sur des sketches, des petites saynètes, des pièces courtes etc. Et quand on arrive à faire rire Pierre - qui a un regard aussi avisé qu'exigeant -, c'est plutôt bon signe et encourageant ! L'Atelier, c'était beaucoup de travail et de belles rencontres. Juste avant de commencer ma pièce, début septembre, je jouais d'ailleurs encore le dernier spectacle de la troupe, *L'Entreprise*, dans le même théâtre Tristan Bernard.

#### Comment est née l'idée d'écrire cette comédie, *À flanc de colline* ?

J'avais dans l'idée d'écrire une pièce à 3 comédiens avec José Paul et Didier Brice (NDLR, en plus de Benoît Moret). Je me disais que si j'écrivais quelque chose qui ressemble vraiment à ces comédiens - qui sont très sollicités par ailleurs - ils auraient

---

# Même pas vrai !

---

De Sébastien Blanc et Nicolas Poiret, actuellement en tournée en France puis au Théâtre de la Tête d'or, Lyon (19 novembre-20 décembre 2013) et au Théâtre Saint-Georges, Paris (du 4 au 18 janvier 2014)

## PREMIÈRES PLANCHES POUR UN QUATRE MAINS

---



Sébastien Blanc (à gauche) et Nicolas Poiret (à droite)

D'abord comédien, **SÉBASTIEN BLANC** a débuté en tant qu'auteur en écrivant son propre oneman show, puis en participant à l'écriture de court-métrages et de web séries (*L'Ange 46*, *Mille et une Façons* et *Brigitte répond* avec Nicolas Poiret). Au théâtre, *Même pas vrai !* est sa première pièce en co-écriture avec Nicolas Poiret, avec qui il prépare d'autres projets dont *Pas à pas* (mise en scène José Paul) et *Les Encombrants* (mise en scène Jean-Luc Revol). Il a également participé avec Nicolas Poiret à l'écriture du dernier spectacle de Marianne James. Pour le cinéma, il co-signe plusieurs scénarios en cours de développement. Pour la télévision, il participe à l'écriture de la série *Le Bureau des affaires sexistes* diffusé en mars 2013 sur France Télévisions et *Parents mode d'emploi*, diffusé cet automne sur France 2.

**NICOLAS POIRET** a grandi dans l'univers du spectacle. Il s'est très vite découvert un goût prononcé pour l'écriture. Après des études littéraires à la Sorbonne, il part étudier la réalisation à l'Université de New-York, puis revient en France où il suit des cours de comédie aux ateliers du Sudden. Il co-écrit avec Sébastien Blanc depuis une dizaine d'années. Nicolas Poiret collabore aussi à l'écriture du premier long métrage de Christophe Périe, *Tobu-Bobu*, qui réunira entre autres Jonathan Lambert, Patrick Bouchitey et Jean-Claude Dreyfus.

### Comment a démarré votre travail d'écriture « à quatre mains » ?

Nous travaillons ensemble depuis une dizaine d'années. C'est une amie comédienne, Marie-Aline Thomassin, qui a eu l'idée de nous présenter sentant que nous avions des points communs en termes d'écriture. Cela nous a ensuite pris du temps pour nous accorder, trouver le bon sujet, le bon format. Nous avons commencé par écrire une série de 6 modules courts *Brigitte répond*, diffusée sur Internet ; des « capsules » faites à la maison. Nous devons beaucoup à Isabelle Nanty qui a été la première personnalité à nous lire et qui nous avait conseillé de persévérer. Nous avons d'ailleurs fini par la retrouver quelque temps plus tard sur la série *Le bureau des affaires sexistes*.

### Comment est née l'idée de "Même pas vrai !" ?

Dans la foulée de *Brigitte répond*. Nous voulions continuer à écrire dans cet esprit- là, avec des personnages marquants, très hauts en couleur, mais pour le théâtre cette fois. On écrit côte à côte, en se renvoyant la balle, dans une sorte de partie de ping-pong. Les dialogues et les personnages nous amènent des situations. On essaye de se surprendre nous-mêmes. Notre écriture est « franche du collier ». Pour nous, l'écriture c'est un peu la récré ! Ce travail s'est étalé sur 6 à 8 mois et il nous a ensuite fallu 4 à 5 ans pour monter la pièce. C'est le temps que cela a pris pour que les bonnes personnes se rencontrent, que l'équipe se forme telle qu'elle devait être.

### Justement, quel a été ce parcours pendant ces quatre à cinq années ?

Nous avons commencé par envoyer le texte à des comédiens, puis reçu l'aide précieuse d'Anne Mondy qui travaillait alors avec Claude Wild. Elle a défendu le projet auprès de différentes personnes. C'est elle qui nous a présenté le metteur en scène Jean-Luc Revol qui a été partant à la lecture. L'équipe des comédiens s'est créée au fil des rencontres et de façon chaleureuse. La pièce est une pièce de troupe et l'esprit des comédiens y sied bien. Ils apportent chacun des choses différentes. Le déclic a finalement eu lieu lorsque nous avons envoyé la pièce à Pascal Héritier qui a tout de suite dit oui pour le Théâtre de la Tête d'Or qu'il dirige avec Bruno Davanzo. Son accord a accéléré les choses, il a permis la rencontre avec le Théâtre Saint-Georges qui a dit banco à son tour. Les choses se sont finalement mises dans l'ordre, sans brûler d'étape. C'est notre première pièce aboutie et la première à être créée. Nous avons eu de la chance. Cela a été long mais pour de bonnes raisons car ce temps correspond au temps nécessaire pour réunir tous ces éléments. Cela s'est monté comme cela devait se faire ! Nous avons surtout eu la chance de rencontrer des gens qui ont eu l'énergie de s'intéresser à nos projets, de se pencher sur l'écriture, de nous faire retravailler le cas échéant et de nous faire rencontrer d'autres personnes qui avaient de la gourmandise et de la curiosité... tout en pouvant compter sur notre agent, Christopher Robba, qui fait réellement son travail. C'est surtout cela qui semble manquer parfois.

### Une fois le texte passé dans les mains du metteur en scène et des comédiens, quel a été votre rôle ?

Au moment du travail de la mise en scène, nous les avons beaucoup laissés libres mais étions disponibles lorsqu'ils en avaient besoin. De par nos deux parcours respectifs (comédien et histoire familiale) nous savons que dans le processus de création d'une pièce, les choses bougent, le texte peut être un peu revu et nous y sommes ouverts. Une pièce c'est quelque chose de vivant et il s'agit aussi d'être à l'écoute des comédiens qui s'emparent du texte.

# Ils ont 30 ans cette année !

Les festivals Musica et Francophonies en Limousin fêtent cette année leur trentième anniversaire. Entretien croisé avec Jean-Dominique Marco et Marie-Agnès Sevestre, leur directeur respectif.

**Comment est née l'idée de créer le festival ?**

**Marie-Agnès Sevestre, Francophonies en Limousin :**  
C'est sous la dénomination « Festival international de la francophonie » que Pierre Debauche, alors directeur du CDN du Limousin, a créé ce festival en 1984, et en a donné la direction à Monique Blin, son ancienne collaboratrice du Théâtre des Amandiers à Nanterre.

En compagnie de Jean-Marie Serreau, ils avaient maintes fois rêvé d'un espace qui pourrait réunir différents artistes exerçant leur pratique théâtrale dans les pays francophones ; un espace qui verrait le jour dans une région de France et non pas à Paris, dans le droit fil de la décentralisation.

Pierre Debauche énonce dès la première année ce qui restera le fil rouge de cet événement que Monique Blin, de 1984 à mars 2000, puis Patrick Le Mauff de 2000 à 2005 continueront à développer : en faire un espace de rencontres d'artistes et de diffusion des œuvres théâtrales ; donner la priorité aux auteurs contemporains de langue française ; ouvrir le festival sur le département et la région dans lesquels il est implanté ; créer des liens avec différents partenaires autour du concept de « la francophonie ».

**Jean-Dominique Marco, Musica :**

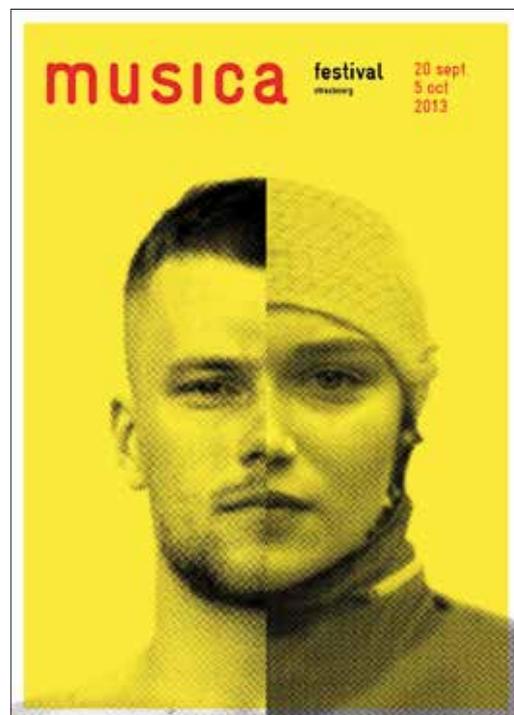
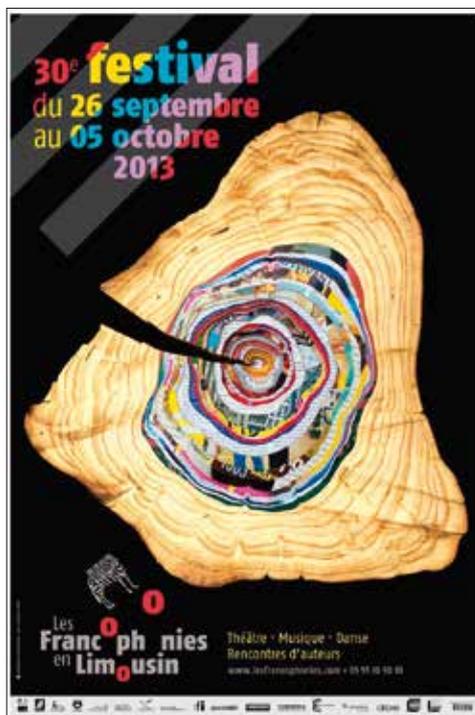
L'idée d'un nouveau festival après celui de Royan (1964-1977) était en gestation quand, en juin 1982, la municipalité de Rome, souhaitant collaborer avec la *Semaine de musique contemporaine* organisée à la Villa Médicis par le compositeur Marc Monnet, proposa à Jack Lang, alors ministre de la Culture, de créer une manifestation franco-italienne s'appuyant sur cet événement. Maurice Fleuret, Directeur de la musique et de la danse prit le dossier en main et tenta, avec succès, d'implanter ce nouveau festival à Strasbourg

en raison d'une activité musicale plutôt plus développée qu'ailleurs, même en direction de la musique contemporaine grâce aux Percussions de Strasbourg et à l'Orchestre de la radio qui programmait cette musique, jusqu'à sa disparition dans les années soixante-dix. La proximité de l'Allemagne avec ses nombreux orchestres de radio ainsi que l'existence du festival de Donaueschingen à cent kilomètres militaient également en faveur de cette implantation géographique au bord du Rhin. La proposition fut acceptée par le maire de Strasbourg, Pierre Pflimlin. Musica naquit ainsi en octobre

1982. Restait à l'inventer. Ce fut Laurent Bayle qui transforma l'idée en un vrai projet original et qui le pilota jusqu'en 1986, avant de rejoindre l'IRCAM à la demande de Pierre Boulez.

**30 ans après sa création, quels enseignements tirer des évolutions enregistrées par le festival ?**

**Marie-Agnès Sevestre :**  
Depuis 30 ans, le festival des Francophonies a placé son orbite à un endroit particulier qui n'est ni vraiment « la Francophonie », ni même « le théâtre francophone », mais le monde tel qu'il est appréhendé par les artistes



de langue française. Avec des approches différenciées selon ses directeurs successifs, le festival des Francophonies a toujours cherché à éviter le relativisme culturel, s'est méfié du clivage «tradition / modernité» ainsi que du discours sur le « métissage », tartes à la crème malheureusement assez répandues dans le milieu culturel, qui laissent à penser que l'humanité est appelée à se fondre dans le semblable, à se dissoudre dans le grand bain du *world*, si possible musical et festif. Peut-être à cause de cette exigence et de son refus de "discrimination positive", le festival a pris une place déterminante dans la découverte de talents (auteurs, metteurs en scène, chorégraphes) qui sont ensuite en position de trouver des partenaires de production aussi bien en France qu'en Europe.

**Jean-Dominique Marco :**

Permettez-moi d'abord un bilan rapide : en 30 ans, trois mille œuvres - dont un tiers de créations mondiales et françaises - de plus de huit cent compositeurs d'une cinquantaine de nationalités. En moyenne seize mille entrées par an. Une relation très forte avec beaucoup d'interprètes, orchestres, ensembles, solistes et de très nombreux compositeurs qui se sentent ici chez eux. Un public nombreux et curieux qui, au fil des années, est devenu un public de mélomanes. Au début, souvent attirés par la forte médiatisation de la manifestation, ceux qui reviennent et se fidélisent acquièrent petit à petit des points de repères et forment leur goût dans l'impressionnant catalogue que nous leur proposons chaque année. Le fait de jouer et rejouer le

répertoire du XX<sup>e</sup> siècle, surtout celui de l'après-guerre, des années 50 et 60, leur donne les bases et les fondamentaux. Le fait de confronter la jeune création à ce répertoire, leur donne la mesure des évolutions esthétiques, car il faut bien savoir que cette musique n'est bien évidemment pas figée, mais en constante mutation. La notoriété et le succès de Musica garantissent des salles bien remplies, mais le festival n'échappe pas au vieillissement du public même si ce dernier se renouvelle dans des proportions rassurantes. Il s'agit donc bien de continuer et d'amplifier nos actions d'initiation des jeunes à ces musiques et d'œuvrer en direction de publics empêchés.

**Quel cap tiendra le festival dans les années qui viennent ?**

**Marie-Agnès Sevestre :**

Actuellement fragilisé par le retrait du financement des Affaires étrangères en 2008, le festival a dû réduire sa durée... mais ne réduit pas ses ambitions : rester le point de rencontre indispensable entre artistes français et étrangers, le lieu d'expérimentation de nouveaux échanges et le rendez-vous international dont cette région, le Limousin, peut s'enorgueillir. Cependant, la politique française dite de diplomatie culturelle étant en pleine récession, les Instituts français accusent le coup et n'ont plus vraiment les moyens d'être des partenaires efficaces. Il faut donc rechercher de nouveaux partenariats (entreprises privées, fondations, etc.) et surtout tisser des coopérations avec les scènes et les festivals du réseau européen. C'est ce qui permet aux artistes que nous découvrons de poursuivre leur

carrière. Quant à l'avenir de la francophonie, il n'est pas dans nos mains. Il est évident que les temps ont changé et que le monde européen est de plus en plus clos : la francophonie est hérissée de barrières faites pour décourager (refus de visas, complications sans fin des autorisations de séjour et de travail, etc.).

Par ailleurs les artistes nous racontent qu'il faut sortir de l'universel «à la française» qui ne raconte plus rien du monde multi-polaire, à part une pensée narcissique de la France sur elle-même. Ils nous enseignent que si la francophonie en tant que pratique de la langue française a encore de beaux jours à vivre, c'est dans l'acceptation de ses multiples avatars : bilinguisme, traductions, créoles, autant d'alternatives, distancées mais passionnantes, à l'usage du français.

**Quelle place pour la création au sein du festival dans les prochaines années ?**

**Jean-Dominique Marco :**

Il faut souhaiter qu'elle reste la même, c'est à dire, importante et variée, qu'elle couvre tous les champs de la musique tels qu'ils sont perçus aujourd'hui par les compositeurs, de la musique de chambre aux grandes masses orchestrales, des instruments classiques aux outils des nouvelles technologies, qu'elle continue à explorer les relations possibles entre ces musiques et les autres arts, notamment dans le domaine du spectacle vivant (opéra, théâtre et musique, spectacle multimédia).

**L'INSTITUT LUMIÈRE À 30 ANS LUI AUSSI**

Installé depuis 1982 au cœur de Montplaisir, quartier historique de Lyon où les Frères Lumière ont inventé le Cinématographe et tourné le premier film de l'histoire du cinéma, l'Institut Lumière est à la fois un lieu de mémoire du cinéma et un lieu de projection de films en présence des réalisateurs et des scénaristes. Ses deux missions sont la conservation du patrimoine (films, livres, photos, affiches, appareils de cinéma) et les activités artistiques de diffusion organisées toute l'année (projections de films, expositions, édition, formation, remise du Prix Jacques Deray).

En 2013, l'Institut Lumière fête ses 30 ans. À cette occasion, sous la houlette de son président Bertrand Tavernier et de son directeur général Thierry Frémaux, la mise en valeur et la restauration du Hangar du Premier-Film et du Château Lumière ont été entreprises. De même, 130 films Lumière font l'objet d'une édition DVD.

Un anniversaire par ailleurs célébré pendant le Grand Lyon Film Festival dont la cinquième édition se tient du 14 au 20 octobre, avec en invité vedette cette année Quentin Tarantino, Prix Lumière 2013 pour l'ensemble de son œuvre.

# Un pas de plus vers la dématérialisation des services SACD

La SACD et l'association Beaumarchais-SACD regroupent l'ensemble de leurs soutiens sur un seul et même portail. Un pas de plus vers la dématérialisation des services amorcée depuis déjà quelques années.

## LE POINT DE JANINE LORENTE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA SACD



**Quels sont les avantages de la dématérialisation des services SACD pour les auteurs et les utilisateurs du répertoire ?**

Plus de 50 % des Français ont maintenant un smartphone dans la poche, 20 % ont une tablette dans leur sac. Les échanges se font par mail et tout le monde travaille sur ordinateur. Les auteurs, les compagnies, les producteurs, les diffuseurs sont par essence des populations mobiles et connectées. Très occupées aussi. Il est de notre devoir de faciliter leurs démarches vis-à-vis de la SACD et dans l'intérêt de tous.

Le numérique permet souplesse, flexibilité et rapidité. Les procédures que nous avons mises en place permettent aussi d'éviter les erreurs de double saisie. Et dans le cas de la SACD, c'est aussi un moyen d'éviter de la paperasse et d'accélérer les délais de perception et de répartition.

Nous avons ouvert, en 2012, l'espace membre du site [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr) aux représentants des auteurs pour leur simplifier l'accès à l'information. Nous avons lancé en avril dernier la déclaration d'itinéraires de tournées, la déclaration de bordereaux de recettes et le paiement en ligne pour les utilisateurs de spectacle vivant. Le Portail des soutiens que la SACD vient de lancer avec l'association Beaumarchais SACD est un nouveau pas

vers un accès simplifié aux informations, une plus grande sécurité des échanges et une gestion plus souple et moins coûteuse des démarches tant pour nous que pour nos interlocuteurs. Fini les dossiers à photocopier en 6 exemplaires !

Il s'agit de nouvelles habitudes à prendre, certes, mais les quelques mois d'exploitation des services en ligne de déclaration d'itinéraires, de déclaration de bordereaux de recette et de paiement montrent que la demande était réelle.

Nous sommes de surcroît dans un processus d'amélioration permanente des services dématérialisés en fonction des retours des utilisateurs. Ça aussi, c'est une souplesse que permet le numérique.



## PRODUCTEURS, COMPAGNIES, DIFFUSEURS... : À VOS CLAVIERS !

Le lancement du portail des soutiens arrive quelques mois après une autre innovation importante : les services en ligne pour les utilisateurs du répertoire spectacle vivant de la SACD. En ouvrant un compte dans cet espace (sur une simple demande satisfaite en 72 heures maximum) diffuseurs et producteurs de spectacle (théâtres, compagnies, entrepreneurs de tournées) ont désormais la possibilité de déclarer en ligne leurs itinéraires de tournée, leurs recettes et d'effectuer le règlement de leurs factures par carte bancaire sur le site de la SACD.

Outre les avantages par nature liés aux services en ligne (gain de temps, facilité d'utilisation et économies générées), ces services en ligne offrent une certaine souplesse et de la réactivité. Ainsi les déclarations de dates de tournée peuvent se faire au fil des représentations et ne nécessitent pas de courrier récapitulatif. Nous travaillons dès aujourd'hui à une simplification des démarches pour les structures qui ont de nombreuses dates à saisir. Même démarche pour les déclarations de recettes qui, aujourd'hui, sont à faire date par date. Là encore, nous irons vers une simplification. Autre avantage non négligeable : avec le système de déclaration de recettes en ligne, les producteurs de spectacles — et notamment les auteurs-producteurs — ont la possibilité de savoir, sans le leur demander, si les diffuseurs ont bien effectué les déclarations de recettes, ce qui n'était pas possible auparavant.

À la SACD la dématérialisation des services a commencé dès 2007 avec l'ouverture de l'« espace membre » permettant aux auteurs de consulter leurs bordereaux de droits en ligne et d'accéder à différents documents utiles. Depuis la gamme des services accessibles dans cet espace s'est largement étoffée, avec, notamment, la mise à disposition d'un simulateur de droits audiovisuels et, encore plus récemment, la possibilité, pour les auteurs, d'effectuer leurs attestations de diffusion sur internet.

En 2012 le lancement d'e-dpo, coffre-fort numérique qui permet de protéger ses œuvres en un seul clic a marqué une nouvelle avancée dans l'innovation au service des auteurs.

Retrouvez tous ces services sur [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr) !

## TOUS LES SOUTIENS SUR UN SEUL PORTAIL

La SACD et l'association Beaumarchais-SACD viennent de lancer un portail commun regroupant tous les soutiens offerts par les deux structures aux auteurs, aux compagnies et aux producteurs. D'ici à janvier 2014, le portail regroupera une trentaine de soutiens sachant que dans sa phase de lancement, 10 soutiens sont d'ores et déjà disponibles (Fonds SACD Humour, Fonds SACD Fictions 2.0 et 8 aides à l'écriture de l'association Beaumarchais-SACD : 4 aides en audiovisuel (cinéma, TV, animation TV et radio) et 4 aides en spectacle vivant (théâtre, danse, arts de la rue et lyrique). Le portail sera complété au fil des différentes commissions et selon le calendrier de lancement des différents dispositifs de soutien.

Pour les auteurs, les compagnies et les producteurs, le portail des soutiens c'est :

- La possibilité de trouver en quelques clics le soutien adapté
- Accéder à une interface claire et facile à utiliser
- Pouvoir déposer son dossier en ligne
- Être informé des échéances
- Suivre en direct le traitement de son dossier
- Connaître les résultats à l'issue des commissions d'action culturelle
- Avoir un contact permanent avec le gestionnaire de son dossier
- Réaliser des économies puisque la gestion des dossiers est entièrement numérique

Le portail des soutiens SACD et Beaumarchais est accessible à partir de la page d'accueil des sites :

[www.sacd.fr](http://www.sacd.fr) et [www.beaumarchais.asso.fr](http://www.beaumarchais.asso.fr)

### REPÈRES

#### 2007

la SACD ouvre l'espace membre et invite les auteurs à consulter leurs bordereaux de droits en ligne.

#### 2012

la SACD lance le 1er site de dépôt en ligne, e-dpo ([www.e-dpo.com](http://www.e-dpo.com)).

#### Avril 2013

la SACD lance l'espace utilisateurs. Les utilisateurs du spectacle vivant peuvent désormais déclarer des itinéraires de tournées et leurs bordereaux de recettes. Ils peuvent également réaliser leur paiement en ligne.

#### 2013 Avril à juin

la SACD enrichit son espace membre avec notamment un simulateur de droits audiovisuels.

#### 2013 Septembre

lancement du portail des soutiens.

# Gallienne se met à table

Distingué par le Prix SACD à la Quinzaine des Réalisateurs et le Prix du public au Festival francophone d'Angoulême, *Les Garçons et Guillaume, à table !*, adapté par Guillaume Gallienne de sa pièce éponyme, sortira en salles le 20 novembre. Entretien avec un touche-à-tout à qui tout réussit.

**Pour votre premier film, revendiquez-vous des influences ? Blake Edwards, Woody Allen ?**

Non ; je les aime beaucoup mais je n'ai aucunement pensé à eux. C'est un film sur les clichés, ceux qui m'ont inspiré et dont j'ai été moi-même victime. C'est l'un des sujets du film, l'étiquetage, le formatage. En revanche, quand le narrateur se rend en Espagne, je fais des références discrètes au cinéma de Pedro Almodovar,

par les couleurs, et, quand il séjourne en Angleterre, j'ai exigé une lumière travaillée, très douce, à la James Ivory. Tout cela est suggéré. Ce qui m'a permis d'écrire ce récit - qui a donné lieu à la pièce, puis au film - c'est Proust, et comment celui-ci passe aisément, dans *La Recherche*, d'acteur à narrateur, d'un épisode à l'autre, d'une époque à la suivante, sans se justifier. Son exemple m'a libéré et je me suis donc autorisé à avoir tantôt 15 ans, tantôt 30 ans.

**Qu'avez-vous modifié par rapport à la pièce ?**

Presque rien. Le texte est le même et la succession des scènes identique, excepté l'épisode du casting qui, transposé, s'apparentait à des petits sketches. Donc, je l'ai coupé. En revanche, j'ai travaillé les transitions parce qu'au cinéma beaucoup de choses n'ont pas besoin d'être dites, parce que l'image les montre. On peut donc faire des « cuts » très abrupts, à condition de

ne jamais abandonner l'état d'esprit qui donne l'homogénéité de ton à l'ensemble.

C'est un film sur la grande bourgeoisie. Or ce sujet, s'il est très souvent évoqué dans les journaux, n'est traité au cinéma, que sous forme de caricatures : les Le Quesnoy de *La Vie est un long fleuve tranquille*, l'aristocratie désargentée, le bling-bling. Au théâtre, j'étais dans une économie du geste. Un basculement du bassin, une main levée, le changement de



© Gaumont

pois d'une jambe à l'autre, un infléchissement de la ligne de la silhouette permettaient d'indiquer que je passais à un autre personnage. Dans le film, ceux-ci, hormis moi et ma mère que j'interprète, sont incarnés par d'autres comédiens. Je me suis donc attaché à préserver l'harmonie d'ensemble et la dissonance. Par là, j'entends l'irruption d'une scène énorme ou d'une dispute déclenchée sans raison dans une scène débutée de façon très anodine.

#### **Economie du geste ?**

#### **Pourtant, vous admirez Jacqueline Maillan et Peter Sellers...**

Oui, mais je ne partage pas le même terrain d'exploration. Je n'ai pas le culte du clown ni du masque. Voyez Philippe Caubère, un génie. Ses performances sont très physiques. Il est capable d'imiter un téléphone ou le vent. Sur scène, il transpire des litres de sueur. Moi, je travaille avec peu de signes. Ce qui ne veut pas dire que je manque d'exubérance ou que mon imagination ne peut aller très loin.

#### **Est-ce le fait d'avoir fait la fille, à l'adolescence, par malentendu familial qui vous a rendu si enclin à l'imitation ?**

Sans doute. Mais, à l'imitation, je préfère le terme d'incarnation. Je compare volontiers l'imitateur à un caricaturiste de presse. Ce qui m'intéresse, moi, c'est de défendre un personnage, lui donner sa raison d'être, sans grossir le trait. Il n'était donc pas question que quelqu'un d'autre, un étranger, joue ma mère dans le film. Je voulais défendre sa brusquerie, sa drôlerie, sa pudeur, sa sensibilité.

Lorsque j'incarne quelqu'un, c'est sanguin. Même chez des gens que je critique ou qui m'énervent, j'éprouve presque de la reconnaissance. Peut-être que si je n'avais pas vu de psy, j'aurais pu mal tourner, être un peu schizophrène. C'est aussi l'un des thèmes que j'aborde dans le film. Nous sommes tous l'addition de nos rencontres, de nos amours et nos influences. J'ai, il est vrai, une bonne oreille et un côté caméléon avec les gens que j'aime. Il suffit que je passe du temps avec quelqu'un, comme avec cette mère de famille d'origine italienne que je viens de rencontrer devant l'école de mon fils, pour qu'il en reste des traces. C'est un fait : je suis poreux.

#### **Avez-vous joué la ressemblance avec Pierre Bergé, cet été, pendant le tournage d'Yves Saint-Laurent sous la direction de Jalil Lespert ?**

Non, la ressemblance pour moi, c'est l'âme. En outre, il n'existe que peu de photos de lui jeune. On n'a aucune idée de son apparence à l'époque. Ce qui m'a intéressé était d'où il venait, ce qu'il était capable de faire et de dire, ainsi que l'amour fou qu'il vouait à Yves Saint-Laurent, génie brillant, génie malade. Pierre Bergé, c'est comme un Salieri qui aurait été amoureux, plutôt que d'être jaloux. Pierre Niney qui incarne lui Yves Saint-Laurent a dû davantage jouer le mimétisme. A présent qu'on ne me confie plus des seconds rôles qui sont, somme toute que des fonctions dramaturgiques destinées à développer ou impulser un événement, je sors plus difficilement des rôles qui sollicitent mes viscères et mon imaginaire. C'est plus

prenant. On est un peu trempé d'émotions. On ne sèche pas tout de suite.

#### **Vous venez de re-signer pour cinq ans à la Comédie-Française. C'est un mariage durable...**

Oui, j'avais jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet pour signifier mon désir de renouveler mon contrat mais ce sera au comité de trancher en décembre. S'il valide mon choix, j'aurai passé 22 ans au sein de la maison de Molière, en sachant chaque année ce que j'allais faire l'année suivante. Là aussi, c'est un confort et un poids. Je n'ai jamais connu l'intermittence. Or, c'est aussi peut-être important pour un artiste de vivre cette expérience. En outre, je songe à un autre spectacle qui pourra lui aussi donner lieu à un film. Mais je ne pourrai m'y mettre qu'après avoir quitté la Comédie-Française car il en sera forcément question : il s'agira d'évoquer de façon personnelle l'identité de l'acteur. Le sujet a été très exploité au théâtre et très peu au cinéma, exception faite de *All about Eve*. Il s'agit le plus souvent d'un prétexte ou d'un simple décor.

#### **Quels sont vos projets ?**

Je vais de nouveau jouer un rôle de femme, un de plus. Il s'agira de Lucrèce dans *Lucrèce Borgia* mis en scène par Denis Podalydès. Je me sens très libre avec lui. J'avais adoré jouer *Fantasio* sous sa direction. Je n'ai aucun complexe dès lors qu'on me donne un cadre et que je me sens désiré. Seul, j'ose peu. Je serais par exemple incapable de faire du théâtre de rue. Je mourrais avant. Puis j'envisage d'écrire un second film. Il ne sera pas d'inspiration

autobiographique, je ne sais même pas s'il y aura un rôle pour moi, et le sujet n'aura rien à voir avec *Les Garçons et Guillaume, à table !*, même si Truffaut disait qu'on fait toujours le même film.

**Propos recueillis par Macha Séry**

## **REPÈRES**

### **1972**

naissance le 8 février à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

### **1992**

entrée au Conservatoire supérieur d'art dramatique. Il a pour professeurs Dominique Valadié, Stéphane Braunschweig et Daniel Mesguich.

### **1998**

entrée à la Comédie-Française le 1<sup>er</sup> juillet.

### **2005**

513<sup>e</sup> sociétaire de la Comédie-Française.

### **2008**

- Les Bonus de Guillaume, pastille dans l'émission « Nulle part ailleurs » (Canal +).
- *Fantasio* d'Alfred de Musset, mis en scène par Denis Podalydès, à la Comédie-Française.
- Les Garçons et Guillaume, à table!, mis en scène par Claude Mathieu, au Théâtre de l'Ouest Parisien.

### **2009**

Ça peut pas faire de mal sur *France Inter*. Depuis cinq ans il lit des extraits d'œuvres littéraires.

### **2012**

Joue Jolitorax dans *Astérix et Obélix: Au service de Sa Majesté de Laurent Tirard*.

### **2013**

*Obломov* d'Ivan Alexandrovitch Gontcharov, mis en scène par Volodia Serre, au Théâtre du Vieux-Colombier.

# Le rideau se lève sur Mots en scène

Première parisienne pour *Mots en scène* avec Florian Zeller interrogé par Olivier Barrot.

Inauguré au Festival d'Avignon avec Laurent Mauvignier, le nouveau rendez-vous proposé par la SACD et Olivier Barrot a tenu sa première session parisienne le 25 septembre dernier, avec le romancier et dramaturge Florian Zeller. Quatre autres rendez-vous sont d'ores et déjà prévus d'ici juin 2014.

*Mots en scène* est un nouveau cycle de rendez-vous proposé par l'écrivain et journaliste **Olivier Barrot** -animateur de l'émission *Un livre, un jour* sur France 3 - et l'action culturelle de la SACD dans le cadre de la copie privée. Avec ce nouveau cycle de rencontres, la SACD souhaite mettre en valeur le travail d'écriture dans sa grande diversité et éclairer sous un nouveau jour les talents de la scène française, poursuivant ainsi son rôle d'accompagnement en tissant des liens entre les familles d'auteurs, entre les générations.

*Mots en scène* ne se présente ni comme un entretien, ni comme une masterclass, mais plutôt comme une plongée vive et ludique au cœur de la création littéraire et dramatique. Les réflexions d'Olivier Barrot suscitent la libre parole des auteurs. Par un entretien documenté d'une heure fondé sur un inventaire approfondi de l'œuvre, c'est à un parcours critique agrémenté de lectures que se livrent les protagonistes face au public.

Premier invité d'Olivier Barrot le 25 septembre, **Florian Zeller** joue depuis ses débuts avec les différentes formes d'écritures littéraires, romans, théâtre, opéra, chanson. Révélé à 22 ans par son premier roman *Neiges artificielles* (2002), il effectue cette même année sa première incursion théâtrale avec *L'Autre* et *Le Manège*. Succès critique et public, les pièces de Florian Zeller confrontent des thématiques intimes et fortes à l'interprétation de grands comédiens, Catherine Frot, Catherine Hiegel, Pierre Arditi ou encore plus récemment Fabrice Luchini qui a triomphé dans *Une heure de tranquillité* mis en scène par Ladislav Chollat. Une pièce reprise depuis la rentrée au Théâtre Antoine à Paris.

**Les prochains rendez-vous de Mots en scène :**

- Éric Assous (21/11)
- Laurent Gaudé (23/01)
- Jean-Michel Ribes (27/03)
- Valérie Lemerrier (02/06).

À la Maison des auteurs de la SACD, 7 rue Ballu, Paris.



site Internet

site mobile

application Android

application iPhone

YouTube

Dailymotion

page Facebook

compte Twitter @SACDParis

## Avec la SACD, restez connecté !

Toutes les infos sur : [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)



# La gestion collective et la SACD : une source d'inspiration pour les scénaristes indiens

Les scénaristes de la télévision et du cinéma indiens mettent actuellement sur pied une société d'auteurs, la Society for Copyright Regulation of Indian Intellectual Properties for Film and Television (Scriipt). Anjum Rajabali, vingt ans passés dans l'industrie du cinéma à Mumbai, faisait partie de la délégation invitée par la SACD à partager son savoir-faire en août dernier.



© SACD

### Qu'est-ce qui vous a conduit en France ?

Un événement très important s'est produit en avril dernier : l'Indian Copyright Act datant de 1957 a été enfin amendé en faveur des scénaristes, des compositeurs de musique, des paroliers et des interprètes. En Inde la tradition orale a toujours été très forte. Et l'industrie du cinéma a toujours fonctionné de manière très désorganisée. Il n'y avait pas vraiment de contrats jusqu'ici. Le travail des scénaristes était exploité sans qu'ils en reçoivent tous les bénéfices. Or nous avons atteint un stade d'industrialisation où il est devenu évident qu'il nous fallait nous rassembler. Un certain nombre d'entre nous ont décidé dans un premier temps de reprendre en main l'exécutif de la guild de scénaristes indienne, la Film Writers Association, qui existe depuis 62 ans mais n'avait

jamais été très active. Il est ensuite devenu nécessaire de nous regrouper en société d'auteurs. Les statuts ont été déposés et nous avons décidé que, pendant que le gouvernement étudiait notre dossier, nous prendrions le temps de rendre visite à des sociétés européennes.

### Pour observer leur fonctionnement ?

Exactement : la façon dont elles ont été constituées, leurs modalités de perception et de répartition, la régulation à laquelle elles sont soumises, leur gestion financière, les logiciels qu'elles utilisent... On nous a dit que la SACD est l'une des sociétés d'auteurs les mieux gérées au monde. Il nous a paru impératif de lui consacrer deux jours sur notre périple d'une semaine.

### Quels enseignements avez-vous tirés de votre visite à la SACD ?

Cette visite nous a confortés dans certaines directions que nous avons déjà empruntées. Et nous avons fait des découvertes inestimables : la façon dont est structurée la société, dont sont négociés les contrats, l'aide juridique qu'elle propose, la procédure pour percevoir les droits auprès des diffuseurs et sur internet, la composition du conseil d'administration, les

trois grades établis pour les adhérents et les critères qui en décident... Tout cela nous sera très utile. Janine Lorente, en plus de nous recommander auprès de l'OMPI et de la Cisac, nous a en outre proposé d'envoyer, en temps voulu, du personnel de la SACD en Inde pour superviser notamment la partie logicielle. Voir ce qui est réalisé ici est très encourageant : avec beaucoup de travail, nous pourrions nous aussi y arriver. L'ampleur de la tâche est colossale et nous devons être très attentifs à la complexité et à la diversité des industries du cinéma et de la télévision en Inde.

### Comment décririez-vous ces deux industries ?

En Inde, nous produisons 1200 films par an. Nous avons 23 langues officielles et plus de 200 dialectes. Quelques 600 chaînes de télévision mettent à l'antenne des milliers d'épisodes de séries. Le pays compte 1,2 milliard de spectateurs. Soit 2,4 milliards d'yeux ! (rires) C'est un marché qu'il faut aborder avec beaucoup de prudence et de précision.

### Combien de scénaristes y a-t-il en Inde ?

Si vous prenez seulement les scénaristes en activité, ceux qui perçoivent des royalties, on doit se situer entre 13 et 15 000

mais il faut aussi compter ceux qui écrivent en spéculatif et dont les œuvres n'ont pas encore été diffusées. Nous estimons pouvoir rassembler entre 50 et 100 000 membres sur toute l'Inde.

### Et quelle est leur situation générale ?

Avant que l'Indian Copyright Act soit amendé, le producteur avait un pouvoir de négociation disproportionné par rapport au scénariste, il achetait souvent le script pour pas cher et pouvait ensuite en faire ce qu'il voulait, comme transformer le texte ou enlever votre nom. Il m'est arrivé de nombreuses fois de ne pas être payé. Les scénaristes étaient extrêmement frustrés. Ces six dernières années ont été difficiles. Les choses sont en train de changer. L'industrie commence à reconnaître que des scripts bien écrits peuvent attirer le public, même pour des films sans grosse vedette. Les sujets abordés sont moins convenus. Notre cinéma s'ouvre davantage sur le monde. Jusqu'ici, le cinéma indien était un éléphant endormi. L'éléphant s'est réveillé et il s'est mis à faire du sport. (rires) J'ai le sentiment que les cinq années qui viennent pourraient être très intéressantes.

Propos recueillis par  
Guillaume Regourd

# La francophonie : une question d'écoute et de curiosité

L'auteur suisse Antoinette Rychner a reçu le Prix SACD de la dramaturgie francophone pour sa pièce *Intimité Data Storage* lors de la dernière édition du festival des Francophonies en Limousin. Entretien avec une jeune dramaturge pleine de projets.

**Que vous inspire la notion de francophonie, vous dont la langue maternelle est le français dans un pays qui compte trois langues nationales ?**

...et même plus ! 4 langues nationales, en comptant avec le romanche, lui-même subdivisé en 5 langues parlées dans les très belles vallées grisonnes. En tant qu'auteure, j'essaie de vivre cette pluralité en suivant par exemple les parcours des collègues romanches ou germanophones que j'ai côtoyés dans le cadre de mes études à l'Institut littéraire suisse. Mais soyons honnêtes, c'est un effort de rester à l'écoute mutuelle ; lire dans une autre langue que la maternelle demande un surplus de temps et d'attention, quant à se rendre au théâtre ou à des lectures hors sa région linguistique, nous le faisons trop peu, car même si les distances sont courtes dans notre petit pays, il y a une barrière psychologique ; on a l'impression que c'est loin, que c'est ailleurs. Spontanément, l'attention de chacun reste tournée vers sa « grande puissance » culturelle voisine : France, Allemagne, Italie. Pour moi, la notion de francophonie tient un peu du

même phénomène. Un grand nombre de nations et régions sont réunies par l'usage d'une même langue. Mais c'est comme une théorie, comme si la francophonie n'existait pas sans actes, sans une forme de résistance active. Il s'agit d'oublier momentanément ce qui est immédiatement visible, dominant (une rentrée littéraire parisienne par exemple) et de se donner la peine du détour, de la découverte alentour. Se rappeler que d'autres existent ; une question d'écoute, de curiosité. Des organismes et manifestations comme les Francophonies en Limousin m'apparaissent donc comme très précieuses, puisqu'elles permettent justement d'attirer notre regard sur des zones géographiques et artistiques méconnues, de nous mettre en découverte réciproque, de nous faire prendre conscience de nos différences comme de nos ressemblances, à travers cette langue qui nous rassemble.

**Qu'est-ce qui vous a conduit à faire du français, de la langue, des mots, votre outil de travail ?**  
L'envie, le besoin de détourner « l'outil alphabet » s'est fait sentir dès le moment où l'on

m'a appris à écrire à l'école primaire. J'ai toujours écrit dans les interstices temporels possibles. Reste que le moteur, le pourquoi de l'écriture est difficile à cerner. Sans doute quelque chose qui ne suffit pas, ou qui blesse, ou met en colère dans le réel observé, et qui génère un besoin de transformer. Par ailleurs je suis une personne globalement mal à l'aise à l'oral, j'ai le sentiment de devoir traduire quelque chose par la parole sans jamais y arriver pleinement et quand j'écoute les autres, il me semble souvent que la parole cache plus qu'elle n'exprime... Il me faut donc prendre ma revanche sur ces manques et ratures, me chercher une surface de réparation.

L'écriture est à la fois l'écran qui me protège, et le pont qui me relie aux autres.

***Intimité Data Storage* prend acte, dès son titre, des évolutions constantes de la langue allant avec celle des moyens de communication : est-ce le travail sur la forme qui vous a d'abord guidé dans l'écriture de ce texte ?**

Le point de départ, c'était ce constat : je n'arrivais pas à supprimer le contact d'une personne décédée dans mon répertoire de téléphone portable. J'ai réalisé qu'un tel geste impliquait un gros impact émotionnel, symbolique. Symboliquement il s'apparente à une cérémonie, même minimale, de plus le terme de « suppression »

induit une sorte de deuxième mort, une déclaration d'oubli, une violence. J'ai été frappée par la question du sacré, des croyances que l'acte soulevait. J'ai mis le personnage principal (« Frank Tauber ») dans une situation analogue, et cela a lancé l'écriture de la pièce.

Il m'a semblé que le dilemme était représentatif d'un phénomène de société contemporaine : beaucoup d'événements relationnels, humains, émotionnels sont vécus à travers le prisme technologique aujourd'hui, via le téléphone portable, les réseaux sociaux, etc.

À la base, la technologie est prévue comme un outil au service de l'humain, mais il me semble qu'elle prend le pas sur l'être en ce sens qu'elle organise pour lui la représentation de la vie et lui offre des substituts de rituels – ou rituels tout court.

La langue est vectrice de ce phénomène. On introduit des termes numériques pour traduire l'existence. Un magnifique exemple nous est offert par Pascal Rambert dans *Clôture de l'amour* quand il fait utiliser les termes « réinitialiser » ou « reparamétrer » (sauf erreur de ma part) à son locuteur en situation de rupture amoureuse. On comprend, on s'explique sa propre vie par analogie avec la technologie numérique.

**Quelle place occupe cette pièce dans votre œuvre ?**

Si j'avais déjà traité de la marchandisation humaine (dans

une pièce intitulée *L'Enfant, mode d'emploi* par exemple, on peut louer des enfants dans une agence pour satisfaire une pulsion parentale, puis rendre l'enfant quand on en a assez), ou encore, (à travers diverses proses courtes), du fractionnement ou cloisonnement de l'existence en portions et valeurs quantifiables, évaluables, et finalement transformables en produits, je n'avais encore jamais parlé des nouvelles technologies et de leur influence sur l'âme, l'esprit et les relations entre personnes. C'était aussi l'occasion de régler certains comptes avec le modèle familial dominant. La famille qui est représentée dans la pièce est une famille aux valeurs conservatrices, sclérosée, qui étouffe sous sa propre obligation à se poser en modèle. Dans

l'intimité de ses membres, de terribles conflits et de grandes souffrances se développent, mais ces colères, ces désarrois, ces souffrances doivent être tus, ils ne peuvent être exprimés sous peine de mettre en péril la mascarade officielle. C'est cette tension entre lutte intime et faux-semblant d'harmonie qui m'intéresse.

**Quels sont les projets qui vous occupent actuellement ?**

*Le Prix*, un texte-fleuve, créé par fragments puis assemblé en un genre de roman empruntant parfois des chemins de poèmes... ; *Frost*, un projet de création scénique et d'exploration littéraire inspiré par un voyage en Islande et la lecture de *La route* de Cormac McCarthy, comprenant des parties coécrites en « live »

avec Julie Gilbert, en création à l'ABC, à La Chaux-de-Fonds à l'automne 2014 ; continuer à élaborer des projets avec le collectif « Nous sommes vivants » (qui est d'ailleurs invité aux Francophonies cette année) ; une contribution à *Nous souviendrons-nous*, une création du jeune metteur en scène Cédric Leproust à l'Arsenic, à Lausanne en décembre ; une collaboration à *La Dérive des continents*, création du chorégraphe Philippe Saire, en représentation cet automne à Vidy-Lausanne et au Centre culturel suisse à Paris...

**Propos recueillis par  
Guillaume Regourd**

Lire aussi l'interview  
de Marie-Agnès Sevestre, P.10.

**REPÈRES**

**1979**

*Naissance à Neuchâtel*

**1999**

*Prix international jeunes auteurs pour sa nouvelle Jour de visite*

**2005**

*La Vie pour rire, sa première pièce est mise en scène au Théâtre du Concert à Neuchâtel*

**2009**

*Création de L'Enfant, mode d'emploi au CCN de Neuchâtel*

**2010-2011**

*Résidence en tant qu'auteure associée au Grü, Théâtre du Grütli à Genève*

**2012-2012**

*Création de Intimité Data Storage, mise en scène de Jérôme Richer et de la pièce De Mémoire d'estomac, mise en scène de Robert Sandoz*

**2013**

*Prix SACD de la dramaturgie francophone pour Intimité Data Storage*



© Francesca Palazzi

## Action culturelle

### FESTIVALS



#### FESTIVAL TAM TAM

Le festival de marionnettes et de théâtre visuel est installé depuis quatre ans à Saint-Paul à La Réunion, porté par le Théâtre des Alberts. Cette fois encore la programmation fait la part belle à la création contemporaine internationale, et propose de nombreux ateliers à destination des plus jeunes comme des plus grands.

**Du 23 septembre au 16 octobre.**  
[www.tamtam.re/2013](http://www.tamtam.re/2013)



#### FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION

Douzième édition pour la Fête du cinéma d'animation, opération participative qui a pour vocation de montrer la richesse du film d'animation sous toutes ses formes et de toucher un public de proximité, non spécialiste. Pendant 15 jours, des centaines de lieux à travers la France proposent projections, rencontres, expositions, ciné-concerts, démonstrations techniques...

**Du 17 au 31 octobre.**  
[www.fete-cinema-animation.fr](http://www.fete-cinema-animation.fr)



#### FESTIVAL TOP IN HUMOUR

Soutenu pour la première fois par la SACD, le festival Top in Humour devient à l'occasion de sa douzième édition le Festival des Topins. Au programme de cette manifestation en Eure-et-Loir, des humoristes confirmés, de jeunes talents qui se mesureront au cours de tremplins et des artistes venus de Belgique, d'Algérie et de Suisse.

**Du 8 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.**  
[www.topin humour.fr](http://www.topin humour.fr)

## SPECTACLES



#### LES DÉMINEUSES

À la suite de la guerre meurtrière de 2006, le sud du Liban est infesté par 2 millions de mines antipersonnel. Cinq femmes, toutes originaires des villages touchés par les destructions, composent l'équipe chargée du déminage par une ONG. Ce spectacle écrit et mis en scène par Milka Assaf, librement inspiré de faits réels, a reçu le soutien du Fonds SACD Théâtre 2013.

**Les 18, 19 et 21 octobre à Lilas en scène (93) puis du 23 oct. au 24 nov. au Vingtième Théâtre (75)**



#### FESTIVAL DE CINÉMA EUROPÉEN DES ARCS

Cinquième édition pour le festival alpin qui propose une programmation de films inédits en France composée de plus de 70 longs-métrages venus de tous les pays d'Europe (en incluant la Turquie et la Russie) et projetés dans les 7 salles de la station des Arcs. La Flèche de Cristal est remise à l'un des films en compétition.

**Du 14 au 21 décembre.**  
[www.lesarcs-filmfest.com](http://www.lesarcs-filmfest.com)



#### FESTIVAL NATIONAL DU FILM D'ANIMATION DE BRUZ

Le Festival national du film d'animation, créé en 1983 par l'Association française du cinéma d'animation, se présente comme une vitrine annuelle de la production française contemporaine : un lieu de découverte des œuvres et des auteurs, et une plateforme de réflexions et de rencontres pour la profession. Depuis 2010, il se déroule à Bruz-Rennes Métropole.

**Du 9 au 15 décembre.**  
[www.festival-film-animation.fr](http://www.festival-film-animation.fr)



#### FESTIVAL PREMIERS PLANS D'ANGERS

Révéler les nouveaux réalisateurs européens, tel est l'enjeu fondateur de ce festival de premiers films. Chaque année, sa sélection officielle se compose de plus de 100 premières œuvres (courts et longs métrages, films d'école). Le festival invite aussi des comédiens professionnels à lire en public des scénarios de premiers courts et longs métrages avant leur réalisation.

**Du 17 au 26 janvier 2014.**  
[www.premiersplans.org](http://www.premiersplans.org)



#### TAG

Ecrit par Karin Serres et mise en scène par Anne Contensou, TAG adapte les codes des séries télé et du polar à la scène, avec quatre comédiens et un musicien. Dans une petite ville de province, un inspecteur découvre sur sa porte trois points rouges tagués. Le même signe avait été retrouvé près du cadavre de sa mère assassinée. Un spectacle soutenu par le Fonds SACD Théâtre 2013.

**Du 26 novembre au 6 décembre au Quai d'Angers (49)**



### EL CACHAFAZ

Opéra tragique imaginé par le satiriste argentin Copi, *El Cachafaz* doit son titre au surnom d'un danseur de tango mythique du début du XX<sup>e</sup> siècle, qui était issu de la pègre de Buenos Aires. Catherine Marnas le met en scène à la Friche Belle de Mai sur une musique originale d'Alain Aubin. Ce spectacle a reçu le soutien du Fonds de Création Lyrique de la SACD.

**Du 19 au 25 octobre à la Friche Belle de Mai à Marseille (13)**



### MÉLODRAME(S)

Dans sa dernière pièce mise en scène par Pierre Pradinas, Gabor Rassov imagine non pas un, mais trois mélodrames. Romane Bohringer et Bruno Salomone notamment se prêtent au jeu. Et l'exotisme est de mise, chaque segment ayant pour cadre une ville différente : Acapulco, Shanghai et Los Angeles. Une création qui a reçu le soutien du Fonds SACD Théâtre 2013.

**Jusqu'au 30 octobre au Théâtre la Pépinière (75)**



### GEORGE KAPLAN

Un seul nom semble relier un groupe activiste clandestin, une équipe de scénaristes et le gouvernement d'une grande puissance confronté à un grave péril : George Kaplan. De ce point de départ intrigant, Frédéric Sonntag tire une comédie sombre sur les relations du pouvoir avec le spectacle, et de la fiction avec la politique. Avec le soutien du Fonds SACD Théâtre 2013.

**Les 5 et 6 novembre à la Scène nationale d'Alençon (61) puis en tournée**



### TÊTE HAUTE

Déclaration d'amour aux mots, *Tête haute* se présente comme un conte. Une petite fille abandonnée par ses roi et reine de parents en prend son parti pour se plonger dans une lecture passionnée du dictionnaire. Sur un texte de Joël Jouanneau, Cyril Teste s'appuie dans sa mise en scène sur le travail vidéo du collectif MxM. Ce spectacle a reçu le soutien du Fonds SACD Théâtre 2013.

**Du 14 au 24 novembre au TGP de Saint-Denis (93)**



### EMMA MORT, MÊME PAS PEUR

En préambule de son nouveau spectacle mis en scène par Kristin Hestad, Meriem Menant alias Emma la clown se pose la question d'entre les questions : comment accepter l'idée que l'on va mourir ? « Je te propose de te montrer comment ça se passe [...], annonce-t-elle. Pour te rassurer quoi. Et être content de mourir. Et de vivre en fait. » Avec le soutien du Fonds SACD Théâtre 2013.

**Du 3 au 7 décembre au Granit de Belfort (90)**



### JE MARCHE DANS LA NUIT PAR UN CHEMIN MAUVAIS

Dans cette pièce écrite et mise en scène par Ahmed Madani, un jeune homme à la dérive est envoyé chez son grand-père pour reprendre ses marques. Tous deux apprennent peu à peu à s'approprier dans la maison isolée du vieil homme, pour qui cette visite est l'occasion de se remémorer ses 20 ans pendant la guerre d'Algérie. Ce spectacle a reçu le soutien du Fonds SACD Théâtre 2013.

**Le 11 janvier 2014 à La Nacelle à Aubergenville (78)**



### SIRÈNES

Les confidences de trois générations de femmes issues d'une famille de marins. Qu'est-ce que l'on reproduit et qui ne nous appartient pas ? Comment l'histoire de nos vies s'imbrique-t-elle avec la Grande Histoire ? Pour nourrir le récit, Pauline Bureau a puisé dans les souvenirs des membres de la compagnie La Part des Anges. Un spectacle soutenu par le Fonds SACD Théâtre 2013.

**Du 21 au 25 janvier 2014 au Théâtre Dijon-Bourgogne à Dijon (21)**

## Action culturelle

# Fonds SACD

Tout au long de l'année, la SACD soutient la création au travers de fonds financés par son action culturelle.

### Fonds de Création Lyrique

Le FCL, initié par la SACD, est chargé d'attribuer une aide aux projets professionnels de création et de reprise d'ouvrages lyriques contemporains d'expression francophone. Cette aide concerne l'opéra, le théâtre musical et la comédie musicale. Une commission composée de deux représentants du ministère de la culture - DGCA - deux représentants de l'ADAMI, un représentant du FCM, deux représentants de la SACD se réunit deux fois par an.

Pour la prochaine commission du Fonds de Création Lyrique qui se tiendra le 13 décembre prochain, le dépôt des candidatures se fera en ligne sur le Portail des soutiens SACD-Beaumarchais dès le début du mois novembre.

Les lauréats de l'édition 2013 ont été désignés le 25 septembre dernier :

- **Les Pigeons d'argile** : musique de Philippe Hurel sur un livret de Tanguy Viel, mise en scène de Marianne Clément, production du Théâtre du Capitole (Toulouse), première représentation le 15 avril 2014 au Théâtre du Capitole
- **Les Enfants du levant** : musique d'Isabelle Aboulker sur un livret de Christian Eymery, mise en scène de Vincent Vittoz, production du CREA (centre d'éveil artistique), première représentation le 4 octobre dernier au Théâtre Jacques Prévert d'Aulnay-sous-Bois
- **Showtime, a musical** : musique de Mathieu Grenier et Mark Tompkins sur un livret de Mark Tompkins, mise en scène de Mark Tompkins, production de l'Association I.D.A, première représentation le 8 octobre dernier à La Filature - Scène Nationale de Mulhouse
- **80 000 000 de vues** : musique d'Alexandros Markeas sur un livret d'Eli Commins, mise en scène d'Eli Commins, production de Pianoandco, première représentation le 5 novembre 2013 à Marseille au Festival des Arts Multiples, Villa Méditerranée

- **Mangeurs de fer** : musique d'Eryck Abecassis sur un livret d'Olivia Rosenthal, mise en scène d'Eryck Abecassis, production de Césaré, centre national de création musicale, première représentation le 30 novembre 2013 à l'Atelier de la Comédie à Reims

- **El Tigre** : musique de Bruno Coulais sur un livret d'Alfredo Arias, mise en scène d'Alfredo Arias, production du Groupe TSE, première représentation le 14 décembre 2013 au Théâtre du Rond-Point à Paris

- **Christophe Colomb - La grande aventure** : musique de Gérôme Gallo sur un livret de Gérôme Gallo et Gérard Dellorta, mise en scène de Gérard Dellorta, production de la Grande aventure, première représentation le 29 septembre dernier au Vingtième Théâtre à Paris.

- **Bouche à bouche** : musique et livret de Vincent Bouchot d'après un texte de Louis Wolfson, mise en scène de Christophe Crapez ; musique de Nicolas Duclos d'après un texte d'un auteur anonyme, mise en scène de Paul-Alexandre Dubois ; musique et livret de Claire-Mélanie

- **Sinnschubert** d'après une séquence du film *Le Charme discret de la bourgeoisie* de Luis Buñuel, mise en scène de Mireille Larroche ; production de La Péniche Opéra, première représentation le 14 janvier dernier à La Péniche Opéra à Paris

- **La Verbena de la paloma ou Un Rêve de carnaval** : musique de Thierry Pecou sur un livret de Christine Mananzar, mise en scène de Christine Mananzar, production de l'Opéra de Reims, première représentation le 7 décembre 2013 à l'Opéra de Reims

- **Jules et la Mécanique des souvenirs** : musique de Catherine Verhelst sur un livret d'Hervé Tourgeron d'après les souvenirs d'enfance et de jeunesse de Jules Verne, mise en scène d'Hervé Tourgeron, production de Skene productions, première représentation le 5 mars 2012 à l'Espace culturel de l'Université d'Angers

## Calendrier des prochains fonds

### → FONDS MUSIQUE DE SCÈNE

En 2007, la SACD a initié un fonds d'aide à l'écriture de musiques destinées à accompagner une pièce de théâtre, une chorégraphie, un spectacle de cirque ou d'arts de la rue. Ce dispositif tend à pallier la difficulté que rencontrent les structures productrices à passer commande à un compositeur pour la composition d'une musique originale accompagnant les spectacles de ces différentes disciplines. En effet, l'utilisation de musiques préexistantes se généralise, au détriment de la création. Les enveloppes réservées à l'écriture musicale sont de moins en moins importantes, ce qui oblige les compositeurs à travailler dans des conditions difficiles. Le Fonds SACD Musique de Scène est une aide à l'écriture. L'aide accordée par projet sera d'un montant maximum de 5 000€, versés à la structure productrice sur présentation d'un contrat de commande et d'un justificatif de paiement au(x) compositeur(s).

**Date limite de dépôt des dossiers : janvier-février 2014.**

**Nouveau ! Déposez désormais votre dossier en ligne sur le portail des soutiens de la SACD et de l'association Beaumarchais-SACD : <http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>**

### → AUTEURS D'ESPACES

Auteurs d'espaces est un appel à projets national de soutien à la création et aux auteurs des Arts de la rue. Il a été créé par la SACD en partenariat avec un collectif de festivals, scènes nationales, théâtres conventionnés et associations culturelles avec pour objectif de présenter une sélection de spectacles d'auteurs « arts de la rue », textuels ou non textuels, fixes ou déambulants, qui affirment clairement leur raison d'être dans l'espace public et dont l'écriture spécifique se distingue de fait du théâtre dans la rue. Les projets retenus reçoivent une aide à la création de 5 000 € et sont assurés d'être soutenus pour leur diffusion dans les festivals partenaires. Lors de la dernière édition, 8 projets ont bénéficié d'Auteurs d'espaces : quatre d'entre eux ont été présentés lors du festival Chalon dans la rue, deux lors du festival d'Aurillac et deux lors du Festival Coup de Chauffe à Cognac.

**Date limite de dépôt des dossiers : le 15 décembre 2013.**

**Nouveau ! Déposez désormais votre dossier en ligne sur le portail des soutiens de la SACD et de l'association Beaumarchais-SACD : <http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>**

### Magazine des auteurs N°164 • Automne 2013

Directeur de la publication : Pascal Rogard

Rédactrice en chef : Catherine Vincent

Coordination éditoriale : Caroline Collard

Conception graphique : Éditions Scope

Impression : SPEI

En couverture : Le Goff & Gabarra

### SACD

11 bis, rue Ballu 75442 - Paris cedex 09  
magazinedesauteurs@sacd.fr  
Tél : 01 40 23 44 55

### Conseil d'administration 2013-2014

Président  
Jacques Fansten (télévision)

Premier vice-président  
Yves Nilly (radio)

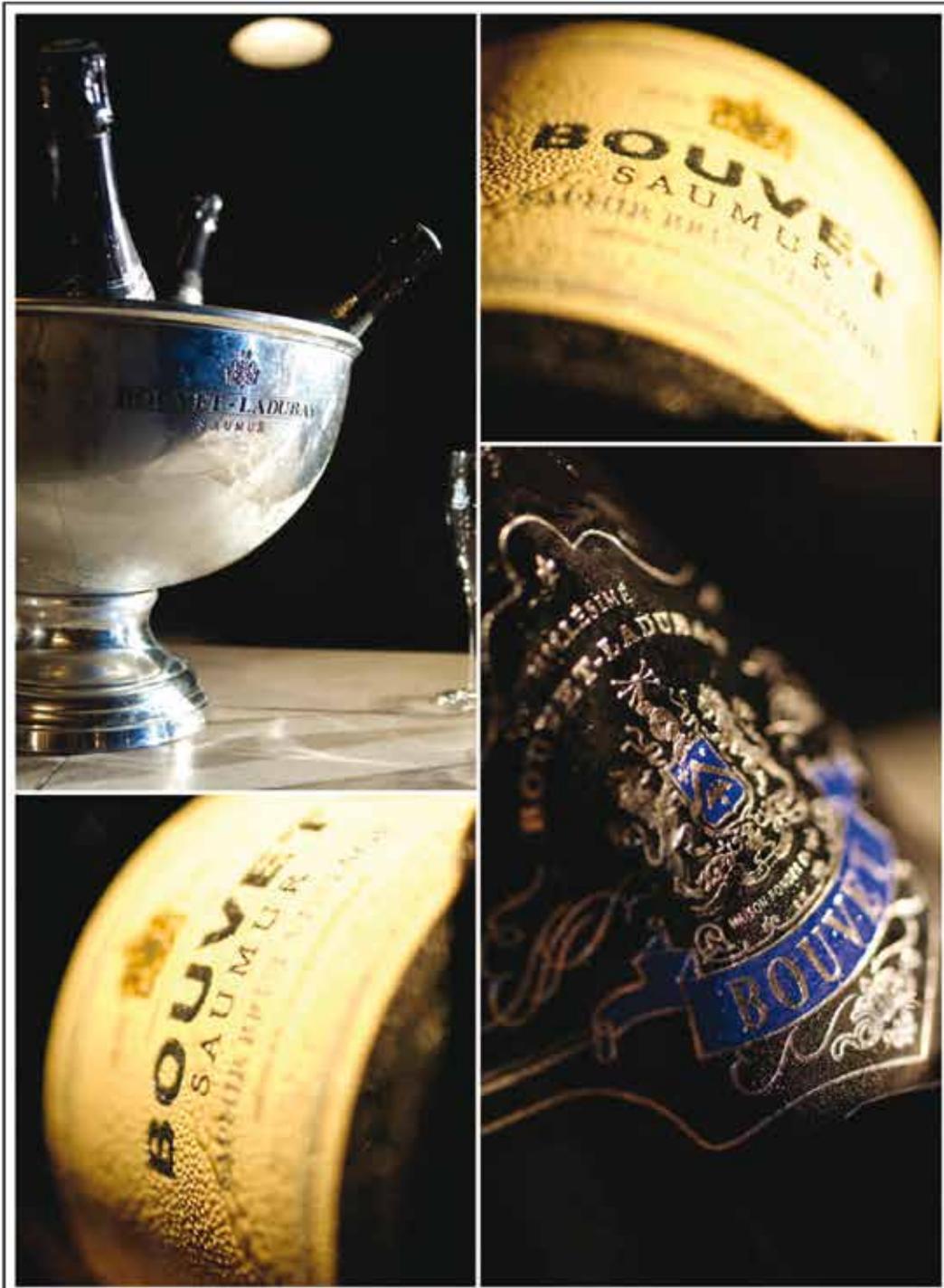
Vice-présidents  
Sophie Deschamps  
et Caroline Huppert (télévision)  
Laurent Heynemann (cinéma)  
Louise Doutreligne (théâtre)  
Louis Dunoyer de Segonzac (musique)

### Administrateurs délégués

Catherine Cuenca (création interactive)  
Philippe Goudard (arts du cirque)  
Daniel Larriou (danse)  
Didier Long (mise en scène)  
Frédéric Michelet (arts de la rue)  
Pascal Mirleau (animation)  
Yves Nilly (radio)  
Georges-Olivier Tzanos (animation)

### Administrateurs

Bernard Cavanna, Luc Dionne,  
Jean-Paul Farré, Michel Favart,  
Joëlle Goron, Victor Haïm,  
Luc Jabon, Arthur Joffé,  
Jeanne Labruno, Claire Lemaréchal,  
Marie-Anne Le Pezenec, Jean  
Marboeuf, Franck Philippon,  
Dominique Probst, Jacques Rampal,  
François Rollin, Christiane Spiéro.



Photos Lionel GUERICOLAS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION



**BOUVET-LADUBAY**

BRUT DE LOIRE

